L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] piastres par an, pour la feuille [illegible] payable [illegible] pour l'année; dix piastres pour la feuille pour la campagne, payables d'avance pour toute l'année. Nul abonné ne [illegible] payera à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible] compte arriéré ne soit [illegible]. Les abonnés qui voudront [illegible] leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine [illegible] le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

[illegible] Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être considéré comme nouvelle annonce. Le carré est de [illegible] lignes ou moins.

[illegible] pour l'année aux annonces—Les [illegible] personnes tenant magasins de Détail, $60; Compagnies d'Assurances et autres [illegible] publiques, $80; les agens pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commission, $80. Ces abonnements payés d'avance.

[illegible] des souscripteurs aux avis est limité [illegible] chaque fois, et trois fois par semaine.

Annonces des mariages, de décès, les articles appelant l'attention du public à des ventes, écoles, biens meubles, les articles signés par [illegible], les annonces de bénéfice &c. &c. [illegible] aux annonces ordinaires.

Avis [illegible] qui ne doivent paraître que par [illegible] $1 par carré pour chaque insertion.

[illegible] articles d'une nature personnelle [illegible] pourront être admis, payeront le double des annonces ordinaires et d'avance.

[illegible] qui sortiront de la règle ordinaire d'un abonné à l'année, telles que ventes par autorité de justice, ventes de plantations, esclaves marrons, animaux épaves, &c. &c. lui seront portées en compte séparément aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou [illegible] ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, payeront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics, et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON Texas—Paquebot régulier [illegible] le steamer à vapeur NEW-YORK, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 10 courant [illegible] S'adresser à bord, en face de la [illegible]
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
Les jours réguliers de départ seront de la N. O. le 10 et le 25, et de Galveston le 17 et le 31. 4 fev

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le steamer AMBASSADOR [illegible] Dalton, partira jeudi 6 courant [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
R. P. LAWRENCE, 28 et 29 N. Levée.

POUR ST. LOUIS—Le steamer PRAIRIE, capt. T. W. Fleigh, partira pour le port ci-dessus [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.
Le steamer Prairie prendra du fret pour les ports intermédiaires.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer PAWNEE, [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour les ports ci-dessus [illegible] passage, s'adresser à bord, en face de la [illegible] ou à
JUSTUS VAIRIN & Co. 26, rue Poydras.

POUR YAZOO, SATARTIA, Vicksburg et Natchez—Le steamer ATALANTA est [illegible] et repartira de suite pour [illegible] ports intermédiaires. Pour fret [illegible] passage s'adresser à
W. C. TOMPKINS & co, 66 Camp.

POUR ST. LOUIS, Alton et les Ports intermédiaires—Le steamer GEN. PLATTE, capt. [illegible] partira incessamment [illegible] sous la direction d'un bon [illegible] présente toutes les commodités [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports [illegible] Le steamer MEDIATOR, [illegible] partira incessamment [illegible] s'adresser à bord ou à
BOGERT & HAWTHORN 63, rue Gravier.

POUR ST-LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer SELMA, cap. Blood, ayant une partie de son chargement pour les ports ci-dessus, et prendra du fret pour Vicksburg, l'embouchure de la rivière Blanche, Memphis, Randolph et Mills point. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Gravier ou à
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
21 jan

POUR CINCINNATI—Le steamer ADRIATIC, capt. Perry, est en état de recevoir [illegible] ci-dessus, et les ports intermédiaires, et partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à
JOSEPH LANDIS. 23 jan

POUR LITTLE ROCK Van-Buren, Port Smith, et tous les ports intermédiaires—Le steamer BURLINGTON, capitaine Mil[illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

POUR ST-LOUIS ET ALTON.—Le steamer METEOR, capitaine Dunnica, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira [illegible] Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL, 36, rue Gravier.

GRANDE LOTERIE D'IMMEUBLES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.

En vertu d'une loi qui incorpore les régents du Lycée de St. Charles, approuvée le 6 mars 1828.

Capital $2,000,000.

[illegible] gagnans, montant en totalité à $2,000,000.
Billets $20 seulement.

Le tirage se fera sur l'ancien système des billets [illegible] le jour du tirage, mardi 18 février [illegible] à la Rotonde de la Bourse St. Charles [illegible] beaucoup de plaisir à annoncer que le jour du tirage n'aura plus qu'on [illegible] sous la surintendance de M. R. C. Sanchez, [illegible] par Horatio Davis, not. pub. à cet effet [illegible] les billets blancs et gagnans seront ensuite connus [illegible] la même activité, qui sans causer aucun [illegible] contentement aux nombreux propriétaires de billets [illegible] à la Rotonde de la Bourse St. Charles [illegible] au bureau des propriétaires [illegible] coins des rues St Charles et Canal.

[illegible] des gagnans seront stationnaires, les premiers [illegible] sortant de la roue pendant les premiers [illegible] les lots des gagnans tout le reste [illegible] gagnans, étant 9970, resteront [illegible] peuvent être tirés le 1er [illegible]

Les 30 lots fixes sont les lots gagnants du 1er, [illegible] chacun des 30 jours du tirage.

Le 1er jour ayant droit au 15me lot gagnant. [illegible] deux étages et cuisine à deux [illegible] 39 par 105 pieds, encoignure [illegible] Levée et la rue Robin. [illegible]

[illegible] Le 2me lot gagnant sur le [illegible] à un étage dans la rue Julie, [illegible] rues Ste. Marie, et des Magasins [illegible] M. Rodriguez. $6000

[illegible] Le 21me lot gagnant une grande [illegible] rue Julie après l'encoignure de la [illegible] $9000

[illegible] Le 32me lot gagnant, situé à [illegible] rues Nayade et Terpsicore, [illegible] $6000

[illegible] Le 27me lot gagnant la maison [illegible] par 7 dans la rue Julie la 2de. [illegible] de la rue du Camp [illegible] $4800

[illegible] Le 30me lot gagnant le terrain [illegible] la Nouvelle Levée, contigu [illegible] l'encoignure de la rue Robin. $5500

[illegible] Le 29me lot gagnant la maison [illegible] pieds sur la rue Julie, [illegible] $8000

[illegible] Le 3me lot gagnant le terrain [illegible] Levée, 30 par 105 pieds, le 2d [illegible] de la rue Robin. $5500

[illegible] Le 31me lot gagnant le terrain [illegible] rues Apolon et Melpomène. $5500

[illegible] Le 10me lot gagnant le terrain [illegible] des Nayades et de la rue Terpsicore, avec [illegible] $5000

[illegible] Le 11me lot gagnant le terrain [illegible] des rues Victoire [illegible] $5000

[illegible] Le 5me lot gagnant le terrain, [illegible] rue des Nayades 1-2d. [illegible] rue Terpsicore. $5000

[illegible] Le 4me lot gagnant le terrain [illegible] la rue Washington après [illegible] rue Chippawa, avec une [illegible] $5000

[illegible] Le 16me lot gagnant, [illegible] Terpsicore et Apolon. [illegible] $5000

[illegible] Le terrain, 20 par 102, sur la [illegible] le terrain formant l'encoignure [illegible] d'Enghien. $4000

[illegible] Le 1er numéro sortant [illegible] au 10me lot gagnant du catalogue [illegible] 9 terrains bornés par les rues Euterpe et Felicite. $12000

[illegible] Le 14me lot gagnant un ilet entier [illegible] Burtou, Terpsicore, Liberty [illegible] $14000

[illegible] Le 13me lot d'un ilet entier sur [illegible] Melpomène, Burton et Terpsicore, 16 [illegible] $18000

[illegible] Le 12me lot gagnant d'un ilet [illegible] Euterpe et Terpsicore, de 16 terrains [illegible] $18000

[illegible] Le 11me lot gagnant un ilet de [illegible] la rue Gravier. $20000

[illegible] Le 10me lot gagnant d'un ilet [illegible] bornés par les rues Euterpe [illegible] $15000

[illegible] Le 9me lot gagnant d'un ilet [illegible] par les rues Hercules [illegible] $25000

[illegible] Le 8me lot gagnant d'un ilet [illegible] par les rues Dryades, [illegible] Euterpe. $30000

[illegible] Le 7me lot gagnant la maison [illegible] rues Gravier et Carondelet. $30000

[illegible] Le 6me lot gagnant le magasin [illegible] 34, rue de la Levée, [illegible] rue Chatou. $30000

[illegible] Le 5me lot gagnant l'ilet de terrain [illegible] rue Dryade [illegible] par les rues [illegible] Terpsicore. [illegible]

[illegible] Le 4me lot gagnant de l'ilet [illegible] des Dryades, de 16 lots bornés [illegible] Hercule, Terpsicore et Melpomène. $37000

[illegible] Le 3me lot gagnant de l'édifice des [illegible] la rue du Camp et à [illegible] St. Charles. $150000

[illegible] Le second grand prix du [illegible] THEATRE ST. CHARLES, avec machinerie, costumes, la musique, les habillemens [illegible] $100000

[illegible] jour—Le premier grand prix du [illegible] RANDAH avec toutes ses dépendances $500000

CALDWELL, OAKEY & PITCHARD.

BALANCES à plate forme, de la manufacture de MM. Gerals & Faw, de New York, à vendre [illegible] marché par W. M. S. BROWN, 26, rue Gravier.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Le brick BOGOTA, capitaine Rich, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 5 fev

POUR NEW YORK—Ligne de la Louisiane et de New York—Le packet CHARLEMAGNE, capitaine Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira jeudi, 6 du courant, pour le port ci-dessus. Pour fret de 100 à 150 balles de coton ou un tonnage approximatif, s'adresser à bord, ou à FOSDICK & RASINES, 70, rue du Camp. 4 fev

POUR NEW YORK—(Packet régulier)—Ligne de la Louisiane et de New York—Le navire MISSISSIPPI, capitaine W. Latham, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au-dessous du marché aux légumes ou à FOSDICK & RASINES, 70, rue du Camp. 4 fev

POUR NEW YORK—Le navire FRANCIS DEPAU, capitaine Forbes, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagée, partira le 4 février. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 30 jan

POUR NEW YORK—La goélette ANN, capt. Chase. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 29j

POUR N. YORK—Le navire STAVIUS, ayant presque complété son chargement, partira incessamment. Pour passage ou balance de fret, s'adresser à KIDDER & HEAD, 99, Camp. 29j

POUR NEW-YORK—Le navire TECUMSEH, capitaine Swydam, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à ADAMS & WHITALL, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 23 janv

POUR NEW YORK—La goélette fine voilière, ANN, capitaine Chase, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 2 j

LIGNE DE LA LOUISIANE ET DE NEW YORK—Le navire CHARLEMAGNE, capitaine Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & RASINES, 70, rue du Camp. 29 j

POUR NEW YORK—La goélette ARABELLA, capitaine Bradstreet est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 25 jan

POUR NEW-YORK—Le brick GROWLER, capt. Ulmes, recevra encore 75 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 21

POUR NEW-YORK. Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagée partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 99, rue du Camp. 7 jan

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière AMOS PATTEN, capt. Thompson, partira incessamment, pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à R GRONING & Co. 30 dec

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Lombard ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à BEDFORD & BECK, 21 Douane. 7jan

POUR BOSTON. Le trois mâts neuf et fin voilier SOBIESKI, capitaine Charles Emerson, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, ce navire ayant une belle chambre, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 2 fev

POUR BOSTON—Le navire paquebot SEAMAN, capt. T. F. Eu kerson, partira le 5 février et peut prendre ce qu'il faut de passagers [illegible] S'adresser à BEDFORD & BECK, 21, rue de la Douane. 1 fev

LIGNE DE PAQUEBOTS LOMBARD. POUR BOSTON—Le navire fin voilier, CINCINNATI, capt. S. C. Howes, va partir et peut prendre 250 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St. Joseph ou à H A NORCROSS & Co. 68, Camp. 29 jan

POUR BOSTON—La barque DIANTHE, capitaine Bragden, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 N. Levée. 25 janv

POUR BOSTON—Le beau navire NEWBURYPORT, capitaine H King, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira [illegible] Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la presse à coton du Mississippi, ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 29 jan

POUR BOSTON—La barque ADELINE ELIZA, capitaine Hoskins, ayant à bord [illegible] son chargement [illegible] articles légers de fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE, 88, rue de la Douane. 28 janv

POUR BOSTON—Le brick FRANCIS P. BECK, capitaine E Stackpole, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 27 janv

POUR BOSTON—Le paquebot MASSACHUSETTS, capt Thilbey, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au Capitaine à bord, vis-à-vis la presse d'Orléans ou à J A MERRITT, 53, rue du Camp. 25 jan

POUR BOSTON—Paquebot de la ligne de Lombard—Le navire COLUMBRAND, capitaine George Barker, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à H. A. NORCROSS & Co. 68, rue du Camp. 21 janv

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, capt. Horner, partira incessamment. Pour fret de 200 bal en coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 11jan

POUR BOSTON—La barque GLEANER, capitaine Stevens, a besoin de 50 tonneaux de fret et peut prendre des passagers. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 10 janv

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. Stockport, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le batiment angulaire de la rue Delord ou à JOHN MERRITT, 53 Camp. 7jan

POUR PHILADELPHIE. La goélette S. W. WATSON, partira pour le port ci-dessus, le matin à 9 heures. Les passagers voudront bien se trouver à bord à cette heure. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 23 jan

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Paquebots—Le beau brick TREATY, capitaine Dernon, est en chargement pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, ou à JAMES D. DENEGRE, 16, Douane. 18jan

POUR BALTIMORE—Le brick ELIZA, capitaine Kenney, pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK, 21, Douane. 5 fev

POUR BALTIMORE—Le beau brick NORTHERNER, capitaine Stevens, pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue Suzette, ou à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 31 jan

POUR BALTIMORE—Le navire SEAMAN, capit. Nickerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le 5 février. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 30jan

POUR BRISTOL (Rhode-Island)—Passage seulement—La barque SARAH LEE, capitaine Blye, partira pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à J. B. BAILEY, 14, rue Bienville. 5 fev

POUR BRISTOL (Rhode-Island)—Le brick EMELINE, capitaine Pitman, partira le 15 courant. Pour passage seulement s'adresser à J. B. BAILEY, 14, rue Bienville. 5 fev

POUR CHARLESTON—La goél. MOUNT MORIAH, capitaine Rogers. Pour passage ou fret de 150 barils, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 23 jan

POUR CHARLESTON—La goélette MASSON, capt. Davy, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 17jan

POUR NORFOLK—Le brick MARY, capitaine Averill, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 99, Camp. 10 jan

POUR PORTSMOUTH—Le brick DANUBE, capitaine Lane, ayant une partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la Presse de la Nouvelle Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, rue du Camp. 16 jan

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le brick ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les Edifices triangulaires, ou à WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 15jan

POUR LA MOBILE—Par la rivière—La goélette neuve et fine voilière MONITOR, capitaine Sisson, est aujourd'hui en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 3 fev

POUR LA MOBILE, (par le fleuve.)—La goélette fine voilière CHARLES W. BURWOOD, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 29 jan

POUR APALACHICOLA.—La belle goélette S. PHILLIPPS, Capt. Bailey, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Picayune, ou à WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins. 17j

POUR APALACHICOLA—La goélette EAGLE, capt. Sawyer, ayant une partie de son chargement d'engagée partira incessamment. S'adresser à bord vis à vis la batisse Triangulaire ou à WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 24 jan

POUR APALACHICOLA. La goélette SITUATE, capitaine Baker, est maintenant en chargement [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 23 jan

POUR FRETER—Le brick CECILIA, du port de 153 tonneaux, est prêt à entreprendre un voyage. S'adresser au capitaine à bord, ou à J W ZACHARIE & Co, 88, rue de la Douane. 29 jan

A VENDRE—Le brick fin voilier MARY BERNARD, de 160 tonneaux ou 1400 barils. Ce navire est nouvellement doublé en cuivre, et a un jeu de voiles neuves. Il sera vendu à bas prix sur application faite à WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins. 5 fev

A FRETER.—La goélette Delaware, capitaine Brookfield, pouvant porter environ 1000 barils, s'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 5 fev

MORUE—300 caisses en débarquement du navire Prepontis de Boston, et à vendre par CARRIERE DARAN & Co. 11 et 15, rue St. Louis. 3 fev

POMMES DE TERRE, Ognons, Beurre, Fromage et Maquereaux—300 barils pommes de terre, 80 do ognons, 20 do beurre, en débarquement du Propontis. 50 frequins beurre de Goshen prime, 100 boites fromage do, 50 futailles do, 200 barils maquereaux No. 2, en baril, demi et quarts do, 15 caisses morues et 500 do hareng écaillés, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBBARD, 18, rue de la Douane. 3 fev

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le beau trois mâts CHRISTOPHE COLOMB, capitaine Cordier, ayant [illegible] de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co. 26, rue Bienville. 4 fev

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire SARATOGA, capitaine Hathaway, ayant son chargement achevé ou près de l'être, partira dans quelques jours. Pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & RASINES, 70, rue du Camp. 31 janv

POUR LE HAVRE—Le navire TIOGA, capitaine Freeman, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 22j

POUR LE HAVRE—Le navire A. J. PACTOLUS, capitaine Harding, partira incessamment. Pour balance de fret s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO. 26, Bienville. 3 janv

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Cayol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 300 balles de coton. S'adresser à F. PERRET, 59, rue Toulouse. 15jan

POUR BORDEAUX. (Le 20 Février fixe.) LA barque française ANTONIN, No. 2, capitaine Guimaud, du port de 300 tonneaux, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 80 balles coton, ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, vis-à-vis la rue Marigny, ou à R A LEFEBVRE & Co. 10, rue Toulouse. 3 fev

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe ARTHEMISE, capitaine Leziol, partira incessamment. Pour la balance du fret, s'adresser à AUGTE. MOLIER, 85, St. Louis. 10 j

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts OCTORORA, capt. Deacon, partira pour le port ci-dessus. Pour fret d'environ 300 balles de coton, ou passage s'adresser à J B BAILEY, 14, rue Bienville. 5 fev

POUR LIVERPOOL. LE trois mâts, fin voilier NORMANDIE, marqué A. 1, capitaine Tyson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, ce navire ayant une belle chambre, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 3 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire NANTUCKET, capitaine Nippins, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire ROBERT FULSFORD, capitaine John Prance, actuellement en chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp. 29 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire NORWAY, capt. Eldridge, partira incessamment. Pour fret de 400 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 29j

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire JESSORE, capitaine Putnam, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira le 6 février. S'adresser au capitaine à bord vis à vis la presse à coton d'Orléans ou à BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse. 27 j

POUR LIVERPOOL—Le navire KENSINGTON, capitaine Curtis, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton s'adresser à bord ou à P. LAIDLAW, 57, rue du Camp. 24 janv

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOHN BOLTON, capitaine Teulen. Pour fret s'adresser à Wm. G. HEWES & co, rue Natchez. 11jan

POUR LIVERPOOL—Le navire SUPERIOR, capit. Taylor, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HOLMES & MILLS, 9 Bank Place. 18jan

POUR COWES—La barque AMES PATTEN, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. S. & J. P. WHITNEY, 57, rue du Camp. 10 janv

POUR PORT GLASGOW—Le navire CASSANDRA, capt. Rodgers, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à HOLMES & MILLS, Bank Place. 23j

POUR TRIESTE—Le brick BRILLANT, doublé en cuivre, capt. Hepburn, ayant presque tout son chargement, partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à J S T ASHBRIDGE, 65, Commune. 14 jan

POUR TRIESTE—Le brick CONDOR, capitaine Greteville, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord ou à T. BARBANCEY, 6, rue Conti. 30 dec

POUR STOCKHOLM—Le brick suédois OSCAR, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à R. GRONING & Co. 17jan

POUR HAMBOURG—Le navire AMERICA, capt. Foxwell, partira incessamment. S'adresser à KIDDER & HEAD, 99 Camp. 31jan

PORTS DES ANTILLES.

POUR KINGSTON (Jamaïque)—Passage seulement—Le brick fin voilier CARIBON, capitaine Halsey, ayant sa cargaison engagée et étant à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, ce navire ayant une belle chambre, s'adresser au capitaine à bord, ou à J W ZACHARIE & Co. 88, rue de la Douane. 3 fev

POUR LA HAVANE—Le brick LEONTINE, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira vers le 5 février. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la maison [illegible] ou à RICKER & HADLEY, [illegible] Camp, ou à T. OXNARD. 21 jan

POUR LA HAVANE—La goél. HERO, capitaine Sabaté, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 29 janv

POUR LA HAVANE, via Key West—La goélette AID partira sans faute mercredi, 28 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 25jan

POUR LA HAVANE—Un navire a besoin de 300 barils, pour compléter son chargement. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 18jan

POUR LA HAVANE—La goélette HERO, capitaine Sabaté, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le navire CRATON, ayant déjà reçu une partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à S & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 1er janv

POUR ST. YAGO DE CUBA—La goélette NO FUE VENCIDA, capitaine Duran, peut prendre encore 400 barils de fret, et quelques passagers, s'adresser à J. ROBERT & Co, 47, Bienville. 27j

POUR LA HAVANE—La barque CLARION, capitaine Young, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis de la Douane, ou à R. GRONING & Co. 30 jan

POUR LA HAVANE—Le brick français LOUISE FREDERICK, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville. 20 [illegible]

A VENDRE OU A FRETER.

A VENDRE—Le brick doublé et chevillé en cuivre ROBERT ADAMS, capt. Marshall, du port de 200 tonneaux, destiné comme paquebot pour la Havane, ayant de beaux emménagemens pour passagers, à tout son appareil en cordages et voiles au complet et peut prendre la mer sans frais. Conditions, raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à bord vis à vis le marché ou à R. A LEFEBVRE & Co 10 rue Toulouse. 23jan

A FRETER—Le brick ENVOY, capit. Haynes, du port de 1600 barils sous le pont. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 88, rue de la Douane. 21 jan

A FRETER. La goélette fine voilière CAZENOVA, capit. Mson, du port de 1500 barils. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 88, rue de la Douane. 25 janv

A FRETER—La goélette MONITOR, capitaine Sisman, du port de 170 tonneaux. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 17jan

A FRETER—Une bonne goélette du port de 150 tonneaux, désireroit se procurer du fret pour un port au sud du Hatteras, Savannah serait préféré. S'adresser à FOSDICK & RASINES, 70 Camp. 11jan

A FRETER—On demande à fréter un navire de première classe, du port de 700 balles coton pour la Méditerranée. FOSDICK & RASINES, 70 Camp. 11jan

A VENDRE—La belle goélette AID, du port de 82 tonneaux, doublée en cuivre, n'ayant que deux ans de service. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & co. 11jan

A FRETER—La barque MARINE, capt. M. Tripe, du port de 500 balles—Un fret pour la Méditerranée serait préféré; pour conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à VENNARD & GODDARD, 36, Camp. 10 jan

A FRETER—Une goélette doublée et chevillée en cuivre, de 12 tonneaux, est actuellement prête à recevoir du fret. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & co. 66, rue du Camp. 11jan

A FRETER—Le brick neuf doublé en cuivre POKEN, capitaine Crowell. S'adresser à H. A. NORCROSS, 68 Camp. 21jan

POUR FRETER—La belle goélette GILBERT HATFIELD, capt Felt. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 11 jan

MARCHANDISES nouvelles à vendre par le soussigné—Parfumerie, bijouterie, articles de fantaisie, gobelets d'argent, anneaux d'or, épingles de poitrine, peignes d'écaille, épingles fortes anglaises et allemandes, huile antique, savon de Washington, cuirs à rasoir d'Emerson, qu'ils offrent à bon marché pour du comptant ou du bon papier. POLLARD & GREEN, 29, Chartres. 30 jan

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du Robert Adams de Bordeaux. 10 barriques vin rouge Montferrant, 10 do St. Emilion, 20 do do St Estèphe, 12 do do St. Julien, 20 do barriques vin blanc de Graves, 15 do do Sauternes, 600 caisses vins différentes marques, 50 do do chateau Lafitte, 50 do fruits à l'eau de vie assortis, 15 do Kirch, 30 paniers Anisette, 50 caisses cérises à l'eau de vie, 10 do pommes sèches en jarres de terre, 10 do do en boîtes de fer blanc, 20 caissons vermicelle fine, 20 do macaroni, 12 barils Madère, 5 demi balles amandes en coques, 36 paniers huile superfine, 15 caisses absynthe, 2 barils saucisson de Lyon. LOISON & SILVESTRE, 73 Royale. 27j

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix modérés. Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés. R. & A. SOULIE. 26 oct

IL a été perdu hier, rue du Canal, à ce que l'on présume, un paquet de billets contenant environ de $300 à $400, tous les billets sont de $20 et de la banque de Louisville. Celui qui les aura trouvés sera libéralement récompensé, en les rapportant au No. 66, rue Poydras. 1 fev—[illegible]

SOIXANTE tierçons riz, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti. 31janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR BEARD ET KENDING.

IMMEUBLES DE GRANDE VALEUR.

IL sera vendu à l'encan, samedi, le 8 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Les trois maisons à habitation à deux étages, couvertes d'ardoises et dans un état parfait, situées à l'encoignure des rues Jackson et Villeré, dans la seconde municipalité, à un ilet seulement de la rue du Canal, et dans le voisinage immédiat du chemin de fer de Nashville. Ces trois maisons mesurent chacune 20 pieds de face à la rue Villeré, et 100 pieds de profondeur sur la rue Jackson, et ont un passage sur le derrière. La cour et les banquettes sont dans un bon état et pavées en briques. Ces maisons sont actuellement louées à de bons locataires; elles sont dans un état qui ne laisse rien à désirer, et peuvent être visitées avant le jour de la vente.

Conditions:

Un quart comptant,—la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 fev.

PAR BEARD & KENDIG.

Vente par ordre de curateur.

ELLE aura lieu mardi, 7 février 1840, à 10 heures, par ordre de l'honorable Cour des Preuves, les effets de feu Charles F. Le Baron, consistant en habillemens, instrumens de mathématiques, pistolets de combat, carabines, montres, épées, &c.

Conditions, comptant. 28 ja

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Faillite de Théodore Vaurigaud.

IL sera vendu Vendredi 7 Février 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 12 Novembre 1839, et à la requête de G. W. Reinecke syndic des créanciers de Théodore Vaurigaud:

2 Petites Machines à vapeur horizontales et à haute pression, 11 pouces de course et 3 pouces de diamètre, elles sont complètes, mais pas entièrement ajustées et n'ayant pas des bouilloires.

Conditions comptant.

Les personnes qui désirent examiner ces machines avant la vente peuvent les voir en se transportant à la fonderie un peu au-dessous de la presse à coton d'en bas. 28 jan

MORUE—600 caisses et 15 barriques en magasin et en débarquement du navire Forum, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fev

CHANDELLES de Blanc de Baleine—400 caisses de dimensions assorties, en débarquement du navire Forum, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 1 fev

CHARBON Americain de Cannel, à vendre à $1 le baril par VENNARD & GODDARD, 36, Camp. 4 fev

SARAZIN—75 quarts et huitièmes de blé Sarazin de première qualité, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40 Gravier. 4f

FROMAGE—15 caisses fromage, forme d'ananas, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40 Gravier. 4f

FARINE—2500 barils en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée. 4f

PEIGNES D'IVOIRE 8, 88 et 888 fins, à vendre par grosse ou par douzaine, par TAYLOR, HART & Co, 70, rue de Chartres. 4 fev

CAPSULES à Percussion—10,000 capsules cannelées et fendues, à vendre par TAYLOR, HART & Co, 70, rue de Chartres. 4 fev

BOUTONS en Perles—3000 grosses boutons de chemises en perles, propres au commerce du Mexique, à vendre par TAYLOR, HART & Co, 70, rue de Chartres. 4 fev

BRODEQUINS, bottes, souliers—63 caisses assorties en débarquement de la barque Fairfield, à vendre par FROST & co, 8, Douane. 4 fev

CHAUSSURES en laine—75 douzaines pour la campagne à vendre par FROST & co, 8, Douane. 4 fev

CHAPEAUX et casquettes—Un assortiment de chapeaux noirs et de feutre à vendre par FROST & CO, 8, Douane. 4 fev

HABILLEMENS—50 caisses habillemens confectionnés pour le commerce des hauts et les habitations à vendre par FROST & Co, 8, Douane. 4 fev

MAIS—7000 boisseaux, en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co. 4 fev

RIZ—97 barriques riz, en débarquement et à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier. 4 fev

CORDAGE—475 rouleaux en dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier.

CLOUY—Cloux de Boston, bien assortis, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier. 4 fev

JAMBONS—22 boucauts jambons enveloppés, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 88, Grav. 4 fev

TOILES DU PAYS—378 balles toiles à draps de lit, de Lonsdall Coventry 4-4; de Lowell 7-8, et de Jackson 3-4, et cotonnades, &c. à vendre par STETSON & AVERY, 88, Grav. 4 fev

CHANDELLES de blanc de baleine et Savon—Chandelles de blanc de baleine et savon No. 1 en caisses et en demi caisses, à vendre par W. C. TOMPKINS & CO, 66, rue du Camp. 1 fev

MAQUEREAUX—100 barils maquereaux No. 3, en magasin et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

BEURRE, morue, &c.—400 caisses morue, 25 frequins beurre de Goshen, 50 barriques fromage do et 2[illegible] caisses pommes à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

PELLES—60 douzaines pelles en magasin et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

ARGENT de l'Illinois—1000 piastres, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

SEL—4000 sacs sel gros et fin de Liverpool, à vendre en lots convenables aux acheteurs, s'adresser à ALEX. PARK & Co. 91, rue de la Commune. 3 fev

CHARBON—50 tonneaux charbon de Liverpool, à vendre par A. PARK & Co. 91, rue de la Commune. 3 fev

CAFE—Café de Rio de qualité supérieure, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp. 3fev

MAQUEREAUX Nos. 1, 2 et 3, en magasin et à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 3 fev

PEIGNES en écaille—Un assortiment de peignes en écaille, de Philadelphie, de toutes les dimensions, en magasin et à vendre par JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 3 fev—4

CHARBON—100 tonneaux charbon de Schuylkill, en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs par JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 3 fev

SUCRE—50 caisses sucre de la Havane blanc, en débarquement, à vendre par R GRONING & Co. 3 fev

GENIEVRE de Hollande & Malaga doux, à vendre par R GRONING & Co. 3 fev

CHAPEAUX—24 caisses chapeaux en soie et de Russie en débarquement du brick Fairfield, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 3fev

CHANDELLES de blanc de baleine—250 caisses chandelles de blanc de baleine de New Bedford, 1re et 2de qualité, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 3fev

REFRIGERANS—4 réfrigérans larges et excellents, en débarquement du brick Fairfield, à vendre par ISAAC BRIDGE & co. 3fev

TOILES, Cordes & Ficelles—100 pièces Toile du Kentucky, 100 rouleaux de cordes; 20 paquets ficelle, à vendre par J VAIRIN & Co. 26, rue Poydras. 3 fev

TOILE D'EMBALLAGE—40 rouleaux toile d'emballage, à vendre par J VAIRIN & Co. 26, rue Poydras. 3 fev

SAINDOUX—500 barillets saindoux en feuilles, à vendre par G DORSEY, 44, Nlle-Levée. 3 fev

FARINE—1500 barils de farine en débarquement, à vendre par G DORSEY, 44, Nlle-Levée. 3 fev

WHISKEY—175 barils de whiskey, à bord, à vendre par G DORSEY, 44, Nlle-Levée. 3 fev

PIERRE PRADAT offre à vendre sa jolie Maison de résidence, rue de L'Esplanade, entre les rues Condé et Royale, savoir: Un Lot de Terre mesurant 21 pieds, un pouce et 4 lignes de face à l'Esplanade, sur 100 pieds de profondeur; maison en briques à trois étages, avec cuisine et améliorations, y compris l'eau de la machine hydraulique. Plus: Neuf mille cinq cents piastres d'actions de la Banque Consolidée. S'adresser à C. POLLOCK, notaire public, allée de la Bourse. 8 jan—1m

CALOMEL ANGLAIS et Quinine des fabriques de Thander Weaver et Pelletier—Pour être sure de la pureté de ces importans remèdes, si souvent fraudés, nous avons fait nos arrangemens pour en être constamment pourvus ainsi que des autres médicamens des meilleures fabriques de France et d'Angleterre. Les acheteurs de médicamens pour la campagne ou pour la ville sont priés de venir visiter notre assortiment. JARVIS & ANDREWS, Droguistes en gros et en détail. 31 janv

MALADIES DES YEUX.
Et des voies Urinaires.

LE Docteur F. FONTRAY, de Paris, chirurgien en chef de l'Hôpital Ophtalmologique de la Havane, ne pouvant se rendre aux désirs de plusieurs personnes de la Nlle-Orléans, affectées de Maladies des Yeux et des Voies Urinaires, prévient ces personnes et celles qui, ayant eu recours aux ressources de l'art, n'ont pu obtenir de guérison, que si elles veulent se transporter à la Havane, pour se confier à ses soins, il n'exige aucune compensation que lorsque la cure sera complète. La réputation dont il jouit ne lui permet pas de s'absenter comme il l'avait promis. Son adresse est à la Havane, rue de la Havane, no. 184. 4 fev—3[illegible]

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société connue sous la raison de commerce Guérin & Pouverin étant dissoute à dater du 31 décembre dernier, par suite du décès de M. Auguste Guérin, le soussigné reste chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaire pour son propre compte et en son nom. La signature de la société ne sera plus employée que pour la liquidation. B. POUVERIN, Encoignure Royale et Dumaine. 4 fev—3

LES soussignés se sont aujourd'hui associés à l'effet de faire l'entreprise en général des toitures. Ils donnent également avis à leurs amis et au public qu'ils ont à vendre, un grand assortiment d'ardoises, cuivre, zinc, &c., à des prix très modérés, en quantités à la convenance des acheteurs; dalles et conduits en tout genre; ils font toute espèce de toiture et les réparent. Les ordres doivent être déposés au bureau, No. 150, rue des Remparts, entre celles St-Louis et Toulouse, et l'on peut être assuré qu'on mettra du zèle à les exécuter. N. B. Ils achètent aux prix les plus élevés de la place, du vieux cuivre et du plomb. LYALL & DAVIDSON. 11 janv—a

GENIEVRE DE HOLLANDE—première qualité ayant droit au drawback, ainsi que toile de Pologne 30 et 40 pouces de largeur, bonne pour emballer le tabac et les jambons à vendre par JEAN H. MARTINSTEIN, 128, rue Royale. 3 fev

LINGE DE TABLE ouvré et damassé, serviettes, essuie mains, toiles à chemises, à draps, mouchoirs de poche, bretagnes, morlaix, estopilles, platilles, listados &c. venant directement des manufactures de Silésie (en Prusse) et garanties être tout fil.—Aussi, un assortiment de bas et de chaussons, indiennes, flannelles, châles &c à vendre par JEAN H. MARTINSTEIN, 128, rue Royale. 3 fev

CAFE — 600 sacs café nouveau de la Havane, 200 balles tabac en feuilles, 6 balles toile à draps de Russie, 10 belles cafetières, 100 caisses limon, 150 do rasins MR., 600 milliers cigares de toutes qualités, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 31 jan

PIECES DE THEATRE ET LIVRES—Un grand assortiment de pièces de théâtre, françaises et anglaises, le même des livres français, anglais, allemands, italiens et espagnols, parmi lesquels Lamartine, Shakspeare, Cervantes, Casti, Ariosto, Tasso, Goethe, Schiller, &c. WM. BERGER, 19 rue St-Louis. 29jan

MARCHANDISES SECHES—A vendre chez le soussigné—Couvertures de 3 points, indiennes rouges de Suisse, Mousseline à meubles, indiennes bleues, Mousseline à rideaux et rideaux brodés, Flanelle de coton écru, diaper de coton, Coutil de coton écru, mexicains (cotonnade) et autres marchandises. WM. BERGER, 19, rue St. Louis. 31 jan

CHAUX—1800 barils chaux de pierres de la cargaison du brick Maume, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 3 fev

150 BARILS plâtre de Paris calciné, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 3 fev

CIMENT—300 barils ciment hydraulique de la cargaison de la g[illegible] Orléans, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 3 fev

CAFE—250 sacs café de Rio de la nouvelle récolte, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 3 fev

SEL—4,000 boisseaux sel des Iles Turques en sacs de deux boisseaux chaque, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 3 fev

VIN DE PORTO—112 barriques imitation de vin de Porto, à vendre par J VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

EAU-DE VIE de Bordeaux—11 demi pipes, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

LIQUEURS DU PAYS—10 barils genièvre du pays, et 20 barriques eau de vie du pays, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

PORC—300 barils M. O.; 70 do do côtés et épaules; 30 do mess pour les habitations, en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

PORC EN MASSE—50,000 livres jambons et épaules en proportions égales, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

WHISKEY—150 barils, en débarquement et à vendre par J VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

HARICOTS—50 barils haricots rouges et blancs, en magasin et à vendre par J VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

BEURRE—70 frequins beurre, frais de l'Ouest, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

GRAISSE—300 frequins, en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 3 fev

RIZ—200 barriques riz prime de 1ère qualité, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 61 rue de la Commune. 3 fev

RUM—150 barils et 20 bussards récemment reçus, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 61, rue de la Commune. 3 fev

SACS DE PITRE—30 balles, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 61, rue de la Commune. 3 fev.

MANTAS—200 balles en magasin, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 61, rue de la Commune. 3 fev

PORC mess nouveau—100 barils pour mess nouveau à vendre à l'inspection, ainsi que 120 barils porc prime, par HADDEN & HALL, 33, Nouvelle-Levée. 3 fev

PORC—75 barils porc prime en magasin, à vendre par HADDEN & HALL, 33 Nlle-Levée. 3 fev

PORC—100 barils porc M. O. à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nlle-Levée. 3 fev

RAISINS—600 boîtes raisins M. R. en magasin, à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nouvelle-Levée. 3 fev

POMMES SECHES—25 sacs pommes séchées en magasin, à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nouvelle Levée. 3 fev

PLATS COTES—10 barriques plats-côtes de Cincinnati, en magasin, à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nlle-Levée. 3 fev

BEURRE—100 frequins beurre de l'Ouest, en magasin et à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nouvelle-Levée. 3 fev

SAINDOUX—200 barillets saindoux en feuilles, en magasin et à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nlle-Levée. 3 fev

SACS DE PITRE—100 balles récemment reçus, à vendre par HADDEN & HALL, 33, Nouvelle-Levée. 3 fev

PORC MESS nouveau—240 barils en débarquement d'un chaland, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38, Nlle. Levée. 3 fev.

SAINDOUX—1200 frequins saindoux de Cincinnati, en débarquement d'un chaland, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38, Nlle. Levée. 3 fev

CAFE DE RIO—500 sacs café prime de Rio, nouvelle récolte, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

TOILES ET CORDES—300 pièces toile du Kentucky et 500 rouleaux cordes du Missouri, petite dimension, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

PLATS-COTES—60 barriques plats-côtes fumés de Cincinnati en bon état pour être expédiés à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

PORC—100 barils porc mess nouveau, récemment inspecté, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

JAMBONS—30 tierçons et barils jambons enveloppés et sans enveloppes choisis avec le plus grand soin pour l'usage des familles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

PORC pour les habitations—3[illegible] barils porc pour les habitations récemment reçus et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

FICELLE—16 petits paquets ficelle, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

GRAISSE—200 frequins graisse prime nouvelle en feuilles, en débarquement et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

VINS—[illegible] caisses vin vieux de Madère et Sherry Pâle, demi douzaine bouteilles chaque, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 3fev

HUILE pour les tanneurs—20 barils en magasin pour clore une consignation par KIDDER & HEAD, 99 Camp. 3fev

CROUPION—100 barils de porc nouveau, en débarquement d'un chaland, à vendre par MAHARD & BROTHER, Nlle Levée. 3 fev

PORC—50 barils mess clair et nouveau, en débarquement d'un chaland, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38, Nlle Levée. 3 fev.

VIN de Sherry pale—150 caisses Mendizabales en magasin et à vendre par KIDDER & HEAD 99 Camp. 3fev

VIN de Porto vieux—30 caisses en magasin et à vendre par KIDDER & HEAD, 99 Camp. 3fev

AVIS—Le public est prévenu de ne point accepter treize billets tirés par le soussigné, ordre de Joe Puech, et sous la date du 9 octobre 1839. Huit de ces billets sont de $300 chaque, à 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14 et 15 mois de date. 4 billets de $500 chaque à 6, 7, 8 et 9 mois de date, et l'un pour $522 22 cts, faisant en tout quatre mille cinq cent vingt deux piastres et 22 cts. Des précautions ayant été prises contre ces billets, ils ne seront pas acquittés au cas qu'ils fussent présentés. 8 janv—1m JOHN BEIN.

CUIVRE, FERBLANC, TOLE ET ETAIN—Un assortiment complet, consistant en cuivre de ferblantier de 9 à 28 livres, cuivre à souder de 34 onces, ferblanc de Ponty Pool et autres bonnes marques, tôles Nos. 13 à 37, étain anglais et des Indes Orientales, ainsi que tôle de Russie, à vendre par S HEATH & Co. 95, rue du Camp. 29 jan

A VENDRE par les soussignés à des prix très modérés. Vin rouges en barriques de toutes qualités depuis $17 jusqu'à $60; du blancs en demi barriques Barsac, Sauterne, Carbonnieux, diverses qualités de 9 à $18; do rouges en caisses, diverses qualités, de [illegible] à $15 la caisse; du blancs do do [illegible]; eau de vie en 1-2 pipes 3me et 1re, preuve, cognac et fine champagne des marques Castillon, Rousse, Dussant, A. Seignette, etc; do en barils de 18 à 20 gallons 3me preuve, marque Dussaut, vins de Champagne Sillery mousseux, qualité très supérieure en bouteilles et 1-2 bouteilles; liqueurs assorties, anisette de Bordeaux fine, surfines et superfines; curaçao, absynthe, marashino, Kirschwasser, en caisses de 12 bouteilles ou flacons, huile d'olive en paniers, qualité supérieure, prunes de Hollande en pipes, fruits à l'eau de vie, olives, prunes d'ente en boîtes de ferblanc et autres, caisses de 12 petites balles de 60 à 70. HERBAULT FRERES, 78, Bienville. 31 j

VINS EAU DE VIE, &c., à vendre par le Soussigné, en débarquement du Paul Emile, de Bordeaux: 45 demi pipes eau de vie, Dupuy et Castillon, [illegible]; 30 do do cognac supérieur, Pinet Castillon & Co; 140 boucauts demi bques vin rouge, diverses qualités; 1400 caisses vin rouge et blanc; 40 barils vinaigre blanc et tort; 50 dame-jeannes do do à l'estragon; 25 caisses liqueurs surfines, de Champion; 25 do do do de la Martinique; 20 do do en cruchons de porcelaine; 50 do fruits conservés dans leur jus; 50 [illegible] bouchons assortis, en sacs de 500 chaque; 200 livres gélatine pour clarifier le vin. En magasin, reçu par Paul Emile et Vaillant de Bordeaux, un assortiment de vins en barriques et caisses, absynthe, kirsch, anisette, cerises à l'eau de vie, etc. F. JORDY, 118, rue Royale. 1 fev—6

SARDINES A L'HUILE, &c—15,000 boîtes sardines à l'huile, 5,000 bouteilles fruits au jus, et conserves alimentaires assorties, telles que pâtés, gibiers, etc. de la fabrique de Joseph Colin de Nantes, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, rue Bienville. 29 jan

HUILE A LAMPES, à vendre par H. CURTIUS, encoignure Tchoupitoulas et Lacourse. 29 jan

TABAC—33 bds nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier. 24 jan

LES soussignés offrent à vendre: 400 sacs café vert de la Havane, 200 sacs do de Rio, 180 balles tabac en feuilles, de Cuba, 80 barriques vin de Catalogne, 40 barillets vieux vin excellent, 1000 caisses raisins AR, 150 do limons, 800 milliers cigares assortis. CUCULLU, LAPEYRE & Co. 2 janv

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, 100 caisses moutarde de Londres, 30 surons indigo Caracas, 30 caisses tabac de Virginie, fabriqué, 1000 barillets cloux coupés de Philadelphie, 100 do gros de plomb à l'huile, à vendre par CHARLES S. HARRISON & Co. 26, Poydras. 22 j

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre en leur magasin: 825 barriques vin rouge, diverses qualités; 560 demi barriques vin blanc, do; 2850 caisses vin rouge do; 230 demi barriques vinaigre; 225 paniers champagne 1ère qualité; 200 caisses fruits à l'eau de vie; 130 caisses fruits conservés dans leur jus; 150 caisses absinthe suisse; 125 caisses vin de Chablis, demi bouteilles; 80 caisses Chambertin, demi bouteilles; 50 caisses cerises de Paris; 200 paniers guignolet; 800 caisses sardines à l'huile; 600 boîtes truffes naturelles, 100 caisses vin de Dantzick; 75 caisses Marasquin; 50 caisses Curaçao; 80 caisses Kirschenwasser; 225 caisses liqueurs diverses qualités; 4000 paniers anisette; 1,500,000 bouchons, diverses qualités. CHS. ROYER & V. LABATUT, 175, rue Royale. 16 jan

RECU par les navires Graville et Charles—100 caisses absinthe de Yemin et Lecoultre; 10 caisses de 12 douzaines chaque, pots moutarde (Maille); 4 do biscuits de Rheims; 25 paniers champagne (Verzenay mousseux); 2 barils saucissons frais de Lyon, 20 meules fromage Gruyère; 12 pâte grasse (Hall) 12 caisses de 12 fromages, tête de maure; 10 frequins de beurre (Normandie), à vendre chez GUERIN & POUVERIN, encoignure Royale & Dumaine. 25jan

RECU par le navire Charles, du Havre, et en vente au magasin de Madame Buffet, 136, rue Royale: Un bel assortiment de Parfumerie, Encre à marquer le linge. Aussi—5000 bouteilles d'eau de Cologne de la fabrique de Robertson & Co. à Paris: 5000 bouteilles ou boîtes de cirage de Robertson & Co. 22 janvier—[illegible]

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu James Ramsay—Vente par le Régistre des Testamens—Jeudi, six février 1840, à quatre heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 janvier 1840, il sera vendu au ci-devant domicile du feu James Ramsay, situé rue Canal, en cette ville, entre les rues Philippa et du Cirque, pour compte de sa succession: un lot de meubles meublants et de linge de corps.
Conditions comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens. 25 janv

SUCCESSION de feu Victoire Danos veuve en premières noces de feu Diego Garcia et décédée femme Francisco Viala—Vente par le register des testamens—Lundi, vingt-quatre février 1840, à midi. En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 janvier 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, les esclaves suivans, savoir:
Une négresse nommée JENNY, âgée d'environ 27 ans, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant nommé Voltaire d'environ dix sept mois.
Un nègre créole nommé LOUIS, âgé de 14 ans.
Une négresse nommée CAROLINE, âgée d'environ 48 ans, adonnée au vin, marronneuse, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale. W. F. C. DUPLESSIS, régister des testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix Percy, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 21jan

SUCCESSION DE FEU HYPOLITE DE COURVAL—Vente par le Régister des Testaments—Jeudi, vingt Février 1840, à midi, en vertu d'un jugement de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, rendu et signé par consentement le 18 Janvier 1840, dans le procès No. 1308, intitulé "Isaac Preston contre William Bell, exécuteur d'Hypolite De Courval", il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété foncière ci-après décrite dépendant de la susdite succession, savoir.
Deux mille huit cent quatrevingt acres de terre, situés dans la paroisse de Livingston, en cet Etat, entre la rivière Ponchatla et Selsers Creek, dans la dite Paroisse, à travers lesquelles le chemin en fer de la Nouvelle Orléans et de Nashville a été projeté. La dite terre est bornée à l'Est par des terres de Samuel Richardson, et à l'Ouest par des terres de Mr. Wade et autres, la ligne nord de la dite terre se trouve dans les bois de pins, et celle du Sud sur les bords du Lac.
Condition—$4400 payables comptant avec intérêt du 11 février 1839, $4,400 comptant, avec intérêt du 11 février 1840, $4,400 payables le 11 février 1841, et la balance le 11 février 1842. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edward Barnett, not. pub. 20 jan—4,1pa

SUCCESSION de feu JAMES RAMSAY—Vente par le Régistre des Testaments. Mercredi, vingt six Février 1840, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 janvier 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession:
La moitié appartenant à la dite succession dans l'esclave Washington, nègre d'environ vingt-deux ans. Conditions: comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Tests.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant H. B. Cenas, not. pub. 25 jan

EN la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans,—Samedi, 18 janvier 1840—Présent l'honorable J. Bermudez, juge—Succession de feu Pierre Félix Gouye—Sur motion du Sieur E. A. Bradford, avocat de W. Prehn, un des créanciers de ladite succession, et en par lui suggéré à la Cour que l'héritier a renoncé à la succession, et qu'elle est insolvable: il est ordonné, qu'une assemblée des créanciers de la succession soit convoquée en l'étude du Sieur Félix Grima, notaire public, le vingt-quatre février 1840, à l'effet de nommer un syndic pour administrer ladite succession et pour d'autres objets. Et il est de plus ordonné que le Sieur Rodolphe Rousseau, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens de ladite succession.
Extrait des minutes. (L. S.) A. D. DORIOCOURT, Dép. Rég. des Tests. 22 janv

COUR DES PREUVES—Attendu que dame Va Francisca Behrié a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Simon Behrié, décédé intestat. Avis est par le présent donné, à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens. 3 fev

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de feu Patrick McCabe—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par H. McCormick, de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, régister des tests. 3 fev.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feue Chalineue Duval—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Ducournau, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Test. 3 fev

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Jose de Pron Valdez. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Francisco Vero, exécuteur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens. 4 fev

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu James M. Baker—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession & toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté [illegible] ne serait point approuvé et homologué [illegible] conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens. 4 fev

EN la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans — Succession de William Nott—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de cette succession soit convoquée et tenue en l'étude du sieur Charles Boudousquie, notaire public de cette ville, à l'effet de délibérer et de donner leur opinion sur le mode de vente des propriétés mobilières dépendant de la dite succession, et de fixer les termes et conditions de la vente d'icelle. Ladite assemblée de créanciers devant avoir lieu le huit février 1840, à 10 heures du matin.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1840. (Signé) J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme, AND. D. DORIOCOURT, Député régister des testaments. 29 jan—3

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans—No 1956—Robert Ruddock, détenu, contre ses créanciers—Par ordre de l'honorable Charles Watts, juge de cette Cour—Avis est par le présent donné aux créanciers du pétitionnaire d'avoir à comparaître en pleine Cour jeudi 20 de février 1840, à 10 heures du matin, pour déduire les raisons pour lesquelles le dit pétitionnaire n'obtiendrait pas le bénéfice de la loi faite pour les débiteurs en détention.
Nlle. Orléans, bureau du greffe, 29 janvier 1840. ED. GARDERE, greffier. 30 jan—6,8pa

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Martin—Succession de Ferjus Fuselier, décédé. Le Juge de District agissant comme Juge de la Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de feu Ferjus Fuselier, de la paroisse St. Martin, qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'office de M. Antoine Bruno, notaire public dans et pour ladite paroisse, le jeudi 20 février prochain à l'effet de délibérer et de décider à quels termes et à quelles conditions les propriétés de ladite succession devront être vendues.
St. Martinville, Bureau du Greffier, 19 Janvier 1840. R. EASTIN, Greffier. 25j—23

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—L. Laroque Turgeau contre ses créanciers—No 13,311—La cession des biens par le pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau de Mr. Horatio Davis, notaire public, Jeudi, le 6me jour de février prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Extrait des minutes. Bureau du Greffier, N. O. le 30 Déc. 1839. A. GUYOL, dép. greffier. 7 jan—8,3pa

James Jullo contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du premier District Judiciaire—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers—Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu le samedi, 29 février courant, à 10 heures A. M., pardevant J. M. Marks, notaire public, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable. En même temps, toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses propriétés sont et demeurent suspendues. M. John Culbertson est nommé pour représenter les créanciers absents.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce quatrième jour de février de l'année de notre seigneur 1840. D BYRNE, Député greffier. 5 fev—3

VENTE PAR LE SHERIF—Etat de la Louisiane.—Cour de District—Veuve Delachaise contre veuve Lavette.—No. 17,831—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Jeudi, le 13 Février prochain, à une heure de relevée, Un certain Morceau de Terre, ensemble avec les Maisons et autres bâtisses et toutes les autres améliorations qui y trouvent, situé dans la paroisse de Jefferson, sur la rive gauche du Mississippi, ne faisant trente toises face à la Levée, sur cent-treize toises de profondeur, vers le faubourg Plaisance, et cent-six toises, trois pouces de profondeur de l'autre côté, fermant graduellement, et mesurant dans la profondeur vingt deux toises, trois pieds et deux pouces; borné dans la partie supérieure par le faubourg Plaisance, et dans la partie inférieure par le faubourg Delassize, d'après un plan dressé le 28 et 29 Novembre 1839, par Pouchon, arpenteur général, annexé à un acte de vente par Jacques F. E. Livaudais à Guy Duplantier, passé le 30 Décembre 1822, pardevant Marc Lafite, alors notaire public à la Nouvelle-Orléans, et peint en jaune sur ledit plan; une subdivision en a été faite depuis peu par Benjamin Buisson, arpenteur, d'après un plan daté du mois de Décembre 1836, auquel l'on peut recourir pour plus amples informations.
Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus haut offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire, de fournir son obligation à un an, avec une caution solvable, bonne et solvable, hypothèque spéciale, et intérêt de dix pour cent jusqu'à parfait paiement.
M. J. GARCIA, Shérif. 25 janv—3,1pa

CAFE, RIZ—75 sacs beau et bon café, 45 tierces riz de la Caroline, 30 barils amidon mapioc, à vendre par S. LATAPIE, 70 Vieille Levée. 31jan

FROMAGES, BEURRE, &c—60 fromages; 25 frequins beurre Goshen supérieur; 200 [illegible] blanc de baleine; 200 do chandelles de suif, à vendre par S. LATAPIE, 70, Vieille Levée. 31jan

DOUBLONS—300 doublons à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 31 jan

LEGION DE LA LOUISIANE.

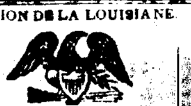

NOUVELLE-ORLEANS, 25 Janvier 1840.

CONFORMEMENT à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 23 du mois prochain, en tenue d'hiver, et se réunira sur la Place d'Armes, à 10 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Les commandans de compagnies remettront à l'Inspecteur de Brigade, le Major Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.

La compagnie des Gardes d'Orléans, capitaine Bertus, se rendra sur la Place une heure avant la revue, pour en fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs des différents corps, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.

Le Colonel Commandant. CHARLES CUVELLIER.

Pour copie conforme. L'Adjudant Major de la Légion, C. MASSIEU. 28 jan

CAZADORES DE ORLEANS, Atencion!! La Compañia se reunira el Domingo 9 del corriente, á las 10 de su mañana en punto, con armamento completo, casaca y pantalon de paño, para un paseo militar. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, la reunion en el parage acostumbrado.
Nueva Orleans 2 de febrero, de 1840. De orden del Capitan. Fco. A. GARCIA, sargento primero. 4 fev

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO. ATENCION!

LA Compañia se reunira el Jueves, 6 del coriente, a las 6 horas en punto de la noche; en casa del capitan, calle de Chartres, No. 69, entre Bienville y Conti, para la eleccion de oficiales. Se recomienda la mayor ponctualidad: á los miembros activos como á los honorarios.
De orden del Capitan. FRANCO. SOLER, Sargento 1ro. 3 fev

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE, n. 126, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de treflé rouge et blanches, graines d'oiseaux mixte, instrumens aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, plantes, morus multicaulis, etc. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en feront usage.
N. B.—Récemment reçu de New York, un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles; aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi Quelques belles têtes d'oignons. 16—6m

AU BON JARDINIER. J. C. GALLAY, jardinier fleuriste et pépiniériste, rue Condé No. 81, entre les rues St. Philippe et Ursulines, prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir de Paris par le Christophe-Colomb, un assortiment complet de fleurs des plus variées, entr'autres choses il a reçu un choix de griffes, de renoncules, de pattes d'anemones, d'oignons, de narcisses, de jonquilles, de jacintes, de lys assortis, couronne impériale, et une infinité de plantes dont le détail serait trop long.
Il a également reçu des instruments et outils pour la taille des arbres, qu'il vendra à des prix modérés. 29 jan—7

GRAINES POTAGERES ET DE FLEURS. Le sieur LELIEVRE a l'honneur de prévenir messieurs les cultivateurs, qu'en outre de plusieurs envois qu'il a déjà reçus, Le Republican lui apporte un très grand assortiment de graines potagères et plus de cent cinquante espèces de graines de fleurs, TOUTES GARANTIES DE LA RECOLTE DE 1839.
L'encouragement flatteur que le public a accordé au sieur Lelièvre lui fait un devoir de justifier une confiance dont il s'honore, aussi a-t-il pris toutes les mesures nécessaires pour ne recevoir que des graines qu'il puisse garantir. C'est à ce titre qu'il recommande son magasin, comme possédant toutes graines de la meilleure qualité.
Il rappèle à messieurs les planteurs qu'il a sur pied de superbes plants d'abricotiers et de pruniers greffés, véritables marronniers de Lyon et un assortiment de rosiers remontant.
On trouve à sa librairie, le Nouveau Jardinier de la Louisiane, le Cours d'Agriculture par Raspail, le Manuel du Jardinier, &c. 3 fev. 3fps encoignure Royale et Ste. Anne.

GRAINES DE JARDIN NOUVELLES. PAR importation directe, de qualité supérieure, de la récolte de 1839, à vendre par WILLIAM DINN, No. 17, rue de la Commune:
La collection consiste en une grande variété de graines de fleur et de jardinage, et environ 200 différentes qualités de plantes, arbres à fruit, groseilles, framboises, vignes, racines d'asperges, trèfle, avoine, betteraves, morus multicaulis, outils de jardinage, livres, &c.
Les marchands seront approvisionnés en quantités convenables, ainsi que les planteurs à des prix modérés et à des conditions raisonnables. 4 février—

ARGENTERIE Allemande—500 douzaines cuillères de table et 500 douzaines do à thé, parfaitement soignées, à vendre par A. L. LEVY, 41, Conti. 1 fev

ESPECES—4000 piastres en pièces de cinq francs à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 4 fev

DEUX tonneaux et demi bouchons, à bord de la barque Demariscott, à vendre à bon marché, par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 4 fev

SAVON—600 caisses savon extra no. 1 de la marque de James L. Gould et E. A. Winchester à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fev

CHANDELLES de Suif—200 caisses de 4, 6 et 8 à la livre, en magasin et en débarquement du trois mâts Forum, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fev

MAQUEREAUX—50 barils et demi baril en débarquement du navire Forum, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fev

GOUDRON et térébenthine—300 barils goudron et 10 do esprit de térébenthine, en débarquement de la goél Roam. 10,000 sacs en pitre, en balles de 50 chaque; 35 barriques huile de baleine, reçus par le brick Montevideo, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 4 fev

RIZ—50 barriques riz prime de la Caroline, en débarquement de la goélette Amanda Ophelia, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 4 fev

A VENDRE chez les soussignés, plusieurs pianos de Paris (Picolo), fusils de chasse et pistolets d'Arçon, SCHOPFER & Co 23, Toulouse. 4 fev

A VENDRE chez les soussignés—Vins de Bordeaux en barriques demi barriques et en caisses. Vin de Marseille en barriques et caisses, Chambertin, Clos de Vougeot, Vin du Rhin, Champagne 1re qualité, Fruits à l'eau de vie, Liqueurs assorties, Salaisons assorties, Huile d'Olive en panier, Cognac vieux, Fromage de Gruyère. SCHOPFER & Co, 23 Toulouse. 4 fev

TISSUS DU PAYS,—Les Soussignés offrent à vendre 50 balles toiles à draps h/4, 75 " " pour chemises 3-4, 35 caisses toiles à draps fines et blanchies, 10 caisses batiste de couleurs assorties, 6 malles d'habillemens confectionnés et quelques douzaines chapeaux de feutre. W. C. TOMPKINS & CO, 66, rue du Camp. 4 fev

MACHOIRES de Porc—100 barils en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 15, Commerce. 30 jan

CAFE de la Havane—42 sacs en débarquement du Clarion, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, rue Bienville. 30 jan

VIN de Malaga—30 barillets excellent Malaga doux, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, Bienville. 30 jan

SEL D'EPSOM—42 caisses de Baltimore, ainsi qu'un assortiment de médecines pour les plantations et les marchands de la campagne, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Droguistes en gros et en détail. 30 jan

LE sieur CENCIER, armurier, annonce qu'il quitte son établissement, rue Condé, No. 24 pour cause de départ; il prie ceux qui ont des armes en réparation de les retirer. S'adresser à M. Simon, marchand de meubles, rue Ste. Anne 26. 7j—15

HABILLEMENTS confectionnés—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de redingottes et habits en drap à la mode, pantalons et gilets en casimir, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. J. H. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres. 16j

UNE personne qui pendant plusieurs années a été [illegible] affaires à la Nouvelle-Orléans, et qui connait les diverses branches du commerce, désire se procurer [illegible] dans une maison de commission d'épiceries, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il produira les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau du Bulletin. 7 janv—10

HABILLEMENTS confectionnés—Un assortiment complet d'habillements de bal très soignés; pantalons casimir; cravattes et écharpes; escarpins vernis; chaussettes de soie, gants de peau et filet, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale. 6 janv

SUCRE—[illegible] sucre blanc de qualité supérieure, à vendre par KOHN, DARON & Co. 30, rue Bienville. [illegible]

FROMAGE, &c—100 caisses fromage de Goshen, 20 futailles do do, 100 barils do Goshen, 200 caisses savon de Winchester, en débarquement et à vendre par CARRIERE, DARAN & co. 11 et 15 St. Louis. 14jan

BONNE D[illegible] DE MAISON A VENDRE. UNE fille [illegible] bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 18 ans, à vendre par P. H. GALLWEY, No. 6, rue Conti. 11 janv

MR. VICTOR DECAUX, prévient ses connaissances qu'il vient de recevoir par le Graville, du Havre: Un joli assortiment de marchandises fines pour soirées; [illegible] articles. Rue [illegible] Bienville et Conti. 13 jan—

LES soussignés [illegible] Nlle-Orléans, [illegible] Wm. F. [illegible] 1jan—16

MURIERS [illegible] [illegible] A. G. COCHRAN, 40, rue de Chartres. 8 jan—17

ALLUMETTES CHIMIQUES—A vendre chez les soussignés, 50 grosses à bon marché; elles sont débarquées seulement depuis 8 jours. LOREILHE & VALETON, Encoignure Royale et Douane. 17 jan

VINS DE HOCK—50 caisses de 1ère. qualité, à vendre par HENRY TETE, 12, Conti. 16 jan

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BRO. 50, Camp. 14 jan

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets de pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissent au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofules, Erésipèles, jaunisse, ardeur d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, le dos et l'épine, aigreurs du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrues, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Deweese, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boite.)

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de toute âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système ainsi qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans le cas de syphilis ou vénérine, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs mille cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boite de pilules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. 87—No. 96.

Sirop concentré de salsepareille préparé avec la salsepareille de Honduras, de premier choix.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofule, salt rheum, &c.

Salsepareille—Lisez réfléchissez et décidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cents ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmenté. Cependant tout dépend de son mode de préparation.

Le sirop composé de salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieure aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edemburg et des E. U.

Vendu au No 96, rue de la Douane—Défiez vous des contrefaçons!

SALSEPAREILLE.

Les planteurs, négocians et droguistes qui font en ce moment leurs achats dans cette ville, sont informés qu'ils ne pourront se procurer de meilleure médecine végétale que le sirop composé de salsepareille.

En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignage de son mérite et de ses vertus salutaires:

Dr Valentine Mott,	Dr David Hossack,
Dr T Mitchel,	Dr W McNeven,
Dr R T Kissam,	Dr F Pascalis,
Dr Watts,	Dr Alex H Stevens,
Dr Wright,	Dr Post,
Dr Dr G. Dalsfield,	Dr Francis Birger,
Dr Physic,	Dr Chapman,
Dr Cheesman,	Dr Jackson,
Dr Gibson,	Dr Stillman,
Dr Hunt,	Dr Dewey,
Dr De Hare,	Dr James,
Dr Homer,	Dr Cox,
Dr R Rogers,	Dr David L Rogers,
	Dr Harris, &c.

S'adresser au No. 96, rue de la Douane.

IMPORTANTE MEDECINE.

Sirop concentré de salsepareille pour la guérison des maladies suivantes: 1o la dyspepsie chronique et [illegible] dans ses plus fortes symptômes, tels que maux de tête, nausée, manque d'appétit et débilité générale, 2o. la diarrhée dans toutes ses formes; 3o. la jaunisse dans ses différentes périodes; 4o. les vers de toutes espèces; 5o. [illegible]; 6o. la consomption, n'importe à quel degré; 7o. les fleurs de toutes sortes; 8o. les maladies du foie, le spleen, &c; 9o. le rhume de toute sorte; 10 l'asthme nerveuse ou ordinaire; 11o. les battemens de cœur et la pleurésie ou douleurs dans le côté; 12o. fièvre jaune ou fièvre aigue ou modérée; 13o. fièvre tremblante dans toutes ses époques; 14o. inflammation des viscères de [illegible]; 15o. influenza; 16o. dyssenterie aigue ou chronique; 17o. [illegible]; 18o. dépérissement du corps en consomption [illegible]; 19o. le scrofule, même dans les [illegible]; 20o. scorbut de mer ou de terre; 21 [illegible]; 22. palpitation [illegible]; 23. [illegible]; 24o. manque de sommeil; 25o. la léthargie épileptique [illegible]; 26o. paralysie [illegible]; 27o. hydropisie de toute espèce; 28o. la [illegible]; 29o. la goutte [illegible]; 30o. la gale et les éruptions de la peau en général.

Le propriétaire se flatte que le grand soin qu'il a apporté dans la préparation de la salsepareille, [illegible]

[illegible] Nous sommes venus, à cette conclusion, après avoir été souvent trompés dans l'administration de cette médecine préparée selon les formes ordinaires [illegible]

[illegible] L'efficacité de la salsepareille comme dépurative et fortifiant, ne saurait être contestée. Elle agit sur le sang plus particulièrement. On pourrait citer ici les meilleurs autorités médicales. La faculté de médecine est unanime sur ce point.

S'adresser au no. 96, rue de la Douane, où le véritable sirop est vendu par le propriétaire. 13 jn

JAMBONS—250 jambons de Westphalie, à vendre pour clore un compte. J. HALL & A. B. BEIN, 19 Nlle-Levée. 31jan

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, Habillemens.—Un assortiment général pour le commerce de la campagne. 50 caisses chapeaux, à vendre par FROST & co, 8 Douane. 31jan

PIANOS d'un des meilleurs facteurs de Paris, à 6 octaves 1-2, en débarquement du Richmond et à vendre par HERBAULT FRERES, 78, Bienville. 31 j

HARPE à double mouvement—Ce magnifique instrument, qui est de la fabrique de Pleyel & Co, de Paris, sera vendu à des conditions très avantageuses par HERBAULT FRERES, 78, Bienville. 31 j

FARINE, &c—100 barils farine: 200 barils graisse lard en feuille, reçu par le navire Ambassador, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée. 31 jan

CHAUX DE THOMASTON &c. &c.—1200 barriques chaux de Thomaston, 200 barriques plâtre de Paris calciné, 250 barriques ciment hydraulique, 150 barriques ciment romain, 25 barriques poils à enduire, 15000 briques de Baltimore, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp. 27 janv

$50 DE RECOMPENSE.

SERONT données à la personne qui fournira des informations au soussigné à Milneburg, touchant la mort ou l'enlèvement de deux vaches qui appartiennent l'une à l'asile H. C. B. Milne, et l'autre à Mary Shoter, (f. d. c. l.), qui a eu lieu entre le rail-road Ponchartrain et le Bayou Cochon, dans la nuit du 10 janvier. DANIEL McGILL, Surintendant de l'Asyle Milne. 17 jan

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour. M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier. Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 déc

VINS, liqueurs, spiritueux, bière, &c—Le soussigné aura constamment en magasin, provenant d'importations directes, et choisi par les premières maisons de la ville, le tout garanti pur et véritable, aux prix les plus modérés, savoir:
Vins du Rhin, de toutes qualités de $6 à 36 la douzaine.
Vin du Rhin mousseux, le meilleur en ville. Champagne Napoléon, Aigle, Palais, Grappe, Liberté et autres étampes,
Vins de Bourgogne, Romanée, Chambertin, Clos de Vougeot et Nuits,
Vins de Madère, Porto et Malaga,
Vins rouges de Bordeaux, Chateau Lafitte, Chateau Margaux, Margaux de Palmer, Larose, Léoville, Haut-Brion, St. Julien, St. Emilion, St. Estèphe &c.
Vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne, Hermitage de $3 à $15 la douz.
Vins de Bordeaux en barriques,
Vins de desert, Lunel et Frontignan $3 1/2 à $9 la douzaine,
Eau de vie et Genièvre de première qualité;
Liqueurs, véritable et meilleur Marasquino di Martinique, anisette de Bordeaux, vieux ratafia et absynthe suisse,
Bière, Porter et Ale de Londres, tierçons 6 douzaines,
Huile d'olive supérieure, fruits à l'eau de vie, verres à vin du Rhin &c. W. BERGER, 19, St. Louis. 10j—1m

WHITRIDGE, No. 76, rue des Magasins, offre à vendre.—300 sacs café Rio, 50 sacs do de Porto Cabello, 300 sacs poivre, 800 caisses savon, 200 caisses blanc de baleine, 57 caisses sucre brut de la Havane, 10 caisses vin de Porto, 10 caisses sherry, 8 quarts vin de Ben Lucar, 14 surons indigo de Caracas, 300 barillets cloux assortis, 2000 gallons huile spermaceti, 300 do de huile de baleine, 1000 gallons huile parfilée de baleine, 100 boulis huile de tanneur, 5 barils vernis copal, 5 balles toile de [illegible] pour drapp, 20 caisses parasols, 50 caisses bottes diverses qualités, 50 caisses brodequins [illegible] & Russet 20 caisses chapeaux. 20 janv

ACADEMIE D'ESCRIME.

MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gollanay, rue d'Orléans. Les personnes qui désireraient prendre des leçons sont invitées de s'adresser à M. Gollanay, ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. [illegible] à développer les [illegible] un jeune homme [illegible]
La salle sera ouverte lundi, mercredi et vendredi [illegible] heures du soir.
Prix...... [illegible] 6 j—

Compagnie d'Assurance des Négocians. Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1840.

LE bateau à vapeur Créole, faisant les voyages de la Rivière Rouge, étant entré surchargé au port, cette Compagnie donne avis aux personnes qui ont des polices ouvertes, qu'elle ne se considérera plus responsable pour les pertes ou avaries de denrées qui seront chargées sur le bateau. M. S. CUCULLU, Président. 31 jan

Banque du Commerce de la Nlle. Orléans. Nlle. Orléans, 30 janvier 1840.

LES actionnaires de cette institution sont notifiés que l'élection annuelle des directeurs aura lieu à la Maison de Banque, le lundi 2 mars prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi. GEO. O. HALL, Caissier. 31 jan

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, le 25 Janvier 1840.

L'ELECTION de six directeurs par les actionnaires, qui devait avoir lieu lundi, 27 du courant, est renvoyée au lundi 10 de Février prochain et sera tenue dans le local de la Banque, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la Direction, G. MILTENBERGER, caissier pro. tem. 27 jan

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nouvelle Orléans, ce 24 janv. 1840.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés qu'une élection de sept Directeurs pour l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, mercredi, le 26 Février prochain, entre dix heures a. m. et 2 heures p. m. Par ordre, L. BERNARD, caissier. 25 jan—

PIANOS.

MME V. ARTIGUENAVE, professeur de musique et de piano forte, élève du célèbre Jacques Herz, a l'honneur de faire connaître aux dames qu'elle est de retour de Paris, et continue de donner des leçons en ville et chez elle toujours d'après la méthode adoptée par les grands professeurs d'Europe.

Mme V. Artiguenave informe les amateurs qu'elle a apporté de France de beaux et bons pianos, ainsi qu'une collection de musique très choisie pour cet instrument. On trouvera aussi divers méthodes et celle de Henri Herz qui n'a point encore paru ici et qui mérite de fixer l'attention. Rue Royale No. 201. 28 jan—7

PAPIER à enveloppes—1000 rames papier à enveloppes, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

MILLE barils cloux de Boston à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 4 fev

TOILES à draps—100 balles propres au commerce du Mexique, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

HUILE et chandelles de blanc de baleine—5000 gallons huile de baleine fine d'hiver, 4500 gallons do d'automne, et 100 caisses chandelles de blanc de baleine de qualité supérieure, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fev

EN débarquement du brick Robert Adams de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 100 boites sardines à l'huile, supérieure, 175 do cape do et petits pois. F. JORDY, 118, Royale. 1 fev—6

VIN DE CHAMPAGNE.—100 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, Cup Brand par 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, en débarquement du navire Richmond, du Havre, à vendre par F. JORDY, 118, Royale. 1 fev 10

CIDRE du Nord—50 barils à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue du Camp. 1 fev

SUCRE raffiné de Boston—100 barils en pains, 30 do en morceaux, 20 do écrasé à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, Camp. 1er f

5000 Sacs de pitre 2de qualité, 5000 mesures à repasser, 100 douzaines seaux peints, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, Camp. 1er f

SAUMON—50 quarts, 100 huitièmes do, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, Camp. 1er f

CHARBON—1000 barils charbon de Canel, à vendre par VENNARD & GODDARD, 36, rue du Camp. 1er a

TOILE d'emballage de Dundee—10 balles toile de 44 pouces de largeur, très forte, à vendre à bon marché, par ANDREWS & BRO. 50 Camp. 1fev

TRAITES—2 traites sur New York et Philadelphie pour de petites sommes, à vendre par WILLIAM G. HEWES & co, rue Natchez. 1f

TOILES et Cordes d'emballage—100 pièces toile, 100 rouleaux corde, à vendre par W. G. HEWES & co, rue Natchez. 1f

TOILE—18 balles toile à drap de Russie; 13 caisses parasols de 34 à 36 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins. 1 fev

HUILE—20 barriques huile d'hyver purifiée, de Spermaceti; 8 do mélangée, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins. 1 fev

VINS de Madère, de Sicile; vins d'Octavia—90 pipes et demi pipes des meilleures marques, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins. 1 fev

CAFE de la Havane 1re qualité, à vendre par SCHMIDT WERNER & Co, 88, Bienville. 1er f

MOUCHOIRS Madras véritables et assortis, à vendre par SCHMIDT WERNER & Co, 88, Bienville. 1er f

TRAITES sur l'Angleterre à vendre par S. HEATH & co. 95 rue du Camp. 1f

HUILE de fin [illegible]—50 jarres à vendre par S. HEATH & Co. 95 rue du Camp. 1f

TRAITES sur Philadelphie, à 60 jours de vue, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 1f

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné. 4000 boîtes sardines fraîches à l'huile. 20 caisses extrait d'absynthe. AUG. MOLIER, 85 rue St. Louis. 1f

HUILE et Chandelles de Spermaceti—4000 gallons huile d'hyver, de Bedford, qualité supérieure; 300 caisses blanc de baleine, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 18, N. Levée. 31 jan

LE soussigné a en main et offre à vendre—5 caisses ginghams 3-4 4-4, 3 de mousselines rayées, 10 do mouchoirs de coton, 80 do mousselines unies et à dessins; aussi un vaste assortiment de marchandises d'articles manufacturés ayant droit au drawback. BOURRY D'IVERNOIS. 21 j—6

RIZ de la Caroline, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St. Louis. 16 jan

INDIGO—5 surons indigo en débarquement de la goélette Carmen, à vendre par J. ALBERT, 36, rue St. Louis. 14jan—5

CUIRS à semelle et à harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St. Louis. 16 janv

TOILES D'EMBALLAGE du Kentucky et Cordes d'emballage et ficelles, WILLIAM G. HEWES & Co. rue Natchez. 11 jan

SAVONS FINS POUR TOILETTES—2 caisses bien assorties, des meilleures fabriques de Paris, à vendre en gros chez LOREILHE & VALETON, Enc. Royale et Douane. 17jan

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET ainé & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Labranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept 6m

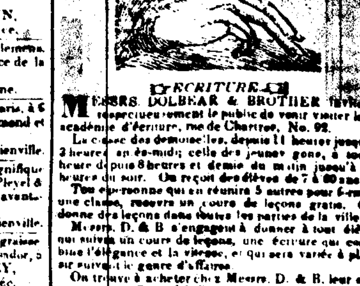

ECRITURE.

MESSRS. DOLBEAR & BROTHER invitent respectueusement le public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 93.

La classe des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi; celle des jeunes gens, à toute heure depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 60 ans.

Toute personne qui réunira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.

Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui combine l'élégance et la vitesse, et qui sera variée à plaisir suivant le genre d'affaires.

On trouve à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la Science de l'écriture pratique. A l'avenir il [illegible] notre académie. 30 jan

LA société existant sous la raison DEPOUILLY FRERES & Co. pour l'exploitation d'un moulin à plâtre, est dissoute d'un commun accord à partir du 28 décembre 1839, toutes les réclamations à faire contre l'établissement à partir de ce jour doivent être présentées à J. Depouilly jeune, gérant dudit moulin.

Messrs. Depouilly Frères rappellent à Messieurs les entrepreneurs qu'ils ont toujours du plâtre calciné frais à leur disposition, à des prix au-dessous du cours, quoiqu'étant supérieur en qualité. Ils font savoir aussi qu'ils ont construit une machine à [illegible] le plancher (planing machine) ils seront à la disposition des personnes qui voudront leur envoyer du bois à faire à façon cypre ou jaune, &c. en ce qu'ils peuvent passer depuis un demi pouce jusqu'à trois pouces et depuis deux pouces jusqu'à dix de largeur. Ils osent espérer que la confiance qui leur a été accordée jusqu'à ce jour par Messrs. les entrepreneurs et negocians ne discontinuera pas de leur côté. Ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour satisfaire aux demandes sous tous les rapports.

S'adresser pour plâtre ou plancher, rue Conti, chez Mr. Depouilly ainé, ou à J Depouilly jeune, moulin encoignure Urquhart et Marigny, rail-road Pontchartrain. DEPOUILLY FRERES. 14 jan—6

PAPIERS A CIGARES—25 paquets et 4 caisses, à vendre par J. M. CABALLERO, 72, Vieille Levée. 30 jan

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de Fourneret ainé & Rietsch, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de M. Louis Labranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, pharmacie de M. Gamotis, No. 144, Vieille Levée. 15j

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 18 janvier, le nègre ROBERTSON ou ROBERT, âgé de 26 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, parlant le français et l'anglais; il est malhonnête, et cacher; il était vêtu lors de son départ d'un gilet coton bleu, et a été vu plusieurs fois travaillant dans la Seconde Municipalité.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont requis de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera au No. 31, rue Saint Pierre vis à vis la Place d'Armes. 1 fev—5

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron depuis le 17 courant, le nègre nommé Peter âgé d'environ 36 ans, taille 5 pieds 3 pouces, parlant anglais et français; il était vêtu lors de son départ d'un capot de couverte, chemise et pantalon de laine grise, et avait un fer à chaque jambe. Il éprouve quelque difficulté à s'exprimer et marche un peu courbé. La somme sera payée à toute personne qui remettra le dit nègre à Fauchier encanteur, passage de la Bourse, ou le logera dans une des geôles de cet Etat.

$10 DE RECOMPENSE.

S'est absenté le lundi, 13 courant, de chez son maître, un jeune nègre nommé HENRI, âgé d'environ 15 ans, taille de 4 1/2 pieds, ayant une cicatrice légère à la joue gauche. Henri était vêtu lors de son départ d'un pantalon de drap bleu, d'une chemise de cotonnade à raies bleues et d'un gilet de drap gris à boutons en métal; ce garçon est intelligent et parle le français et l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont requis de ne point le recevoir à leur bord sous les peines prévues par nos lois à cet égard. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera au No. 54, rue des Ursulines. [illegible]